

CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Mardi 16 février 2010

Sont présents :

ADMINISTRATION :

M. Christian BILLMANN, Principal - Président
Mme Rabiha AIACHI, Principale Adjointe

PERSONNELS :

Mme ZRIWIL Aïcha
M. LLAU Philippe
M. DJENIDI Rachid
M. ZAHID Abdellah

USAGERS :

Parents d'élèves :

Mme ZEKRI Françoise (PEEP)
M. SADQUI Rachid (UCPE)
M. RAISSI Salah Mohamed (APEI)

Élèves :

M. BELAN Corentin (4^o4)
Mlle ALLAIN Constance (3^o4) - invitée

Membres siégeant à titre consultatif :

M. Gilles d'AGESCY, Délégué à l'A.F.E.

Sont excusés :

M. Pierre VOILLERY, Consul Général de France à Casablanca
M. Bernard LEMASLE, Ordonnateur du Pôle de Gestion de Casablanca, Lycée Lyautey
M. Henri ESTIENNE, Agent comptable du groupement de gestion
M. Olivier RANDONNEIX, Président de l'École Française des Affaires

Le quorum étant atteint, Monsieur Christian BILLMANN, Principal du Collège, ouvre la séance à 17 h 15.

M. LLAU est nommé secrétaire de séance.

Concernant le PV du précédent conseil, Mme ZEKRI propose les deux modifications suivantes :

- Une des personnes excusées est Mr Sadqui
- Concernant les transports scolaires, il faudrait préciser que ce sont les associations de parents d'élèves qui ont permis que le transport se déroule dans de meilleures conditions.

Le PV ainsi modifié est adopté à l'unanimité (10 voix sur 10).

I – BREVET DES COLLEGES

Le brevet commencera une semaine plus tard que l'année dernière, soit le 22 juin.

L'option « Histoire des Arts » connaît un succès certain : 65 élèves de 3^{ème} ont choisi cette option. Une présentation de la grille d'évaluation et d'un sujet type a été faite le mercredi 10 février. Les élèves tireront au sort un document sur lequel ils devront s'exprimer. L'épreuve dure dix minutes. L'oral aura lieu fin mai, la veille du test-concours des 6^{èmes}.

II – ATTESTATION SCOLAIRE DE SECURITE ROUTIERE (ASSR)

Elle concerne les 5^{èmes} (niveau 1) et les 3^{èmes} (niveau 2). Cette année l'AEFE revient au système antérieur. Un DVD est diffusé à toutes les classes. Les mêmes questions étant posées à tous les élèves, une heure sera donc banalisée. Les 5^{èmes} passeront l'épreuve le 5 avril, les 3^{èmes} le 6 avril. La passation cette année est obligatoire.

Des outils d'apprentissage et de révision du code de la route ont été mis en ligne. Un livret de préparation sera remis à la rentrée à chaque coordonnateur de discipline. Il contient des exercices liés à chaque matière.

III – EVOLUTION SANCTIONS – PUNITIONS

Etat des lieux et perspectives : 1^{er} trimestre

1er Trimestre	2007 – 2008	2008 – 2009	2009 – 2010	
<u>Sanctions</u>	16	36	41	6,5% des élèves
<i>dont</i>				
<i>Avertissements</i>	10	11	13	
<i>Exclusion temporaire</i>	6	19	16	
<i>Inclusion</i>		4	8	
<i>Sursis</i>		2	4	
<u>Conseils de discipline</u>	1	0	6	
<u>Commissions éducatives</u>	2	4	4	
<u>Retenues</u>	133	144	169	27% des élèves
<i>dont professeurs</i>			91	

A propos des 4 élèves exclus définitivement : 1 est à Lyautey, 1 à l'OSUI, 1 à Louis Bertrand et l'on est sans nouvelles du dernier (France ?). Les échos de leur intégration sont positifs.

On assiste à une explosion des sanctions : multipliées par 2,7 en 2 ans. Il faut donc éviter, quand cela est possible, les exclusions et mettre plutôt l'accent sur l'inclusion (au CDI avec rattrapage des cours), ainsi que les TIGE (avec l'accord des familles), voire le sursis.

50% des exclusions et inclusions sont le fait de violences physiques ; 15% suite à des vols (portable ou console de jeux) ; 15% suite à des cigarettes fumées dans les toilettes ou à l'introduction d'alcool dans l'établissement ; le reste est dû à des violences verbales, des menaces via Facebook... etc. L'établissement tâche au maximum d'associer les familles au règlement des conflits.

On ne peut toutefois pas se contenter d'être répressif. Un travail de fond est donc également fait : élaboration d'une charte de vie scolaire (point IV) ; mise en place d'un tutorat (le nombre d'élèves en bénéficiant a été multiplié quasiment par 3 en 2 ans : 12 en 2007, +/- 32 en 2009) avec une éventuelle fiche de suivi ; médiation de la part des assistants d'éducation...

Suite à la remarque d'un parent, M. BILLMANN précise qu'un certain nombre de tensions entre élèves au sein de l'établissement naissent à l'extérieur de l'établissement.

Il est difficile d'affirmer que la tenue de conseils de discipline ait « calmé » les élèves. Il semble toutefois que la situation soit désormais apaisée.

IV – CHARTE DE VIE SCOLAIRE (voir annexe)

Cette charte permet au règlement intérieur de vivre sous forme de droits et de devoirs. Cette charte, après quelques corrections de forme, sera affichée dans l'établissement (pourquoi pas sous la forme d'une affiche en couleurs).

Le mot « pragmatique » sera remplacé, pour plus de clarté, par le mot « responsable ».

Cette charte est adoptée à l'unanimité (10 voix sur 10).

V – ANATOLE SOLIDARITE

Cette action, qui met l'accent sur la notion de solidarité, se tiendra l'après-midi du vendredi 23 avril, la veille des vacances de printemps.

Les associations présentes sont : Solidarité féminine (aide aux femmes célibataires), l'Association Des Anciens Combattants, Noujoum (soutien aux enfants hospitalisés), Shems'y (réinsertion de jeunes par le cirque), sous réserve, AGIR (prise en charge de malades atteints de maladie du sang) et APAEI (prise en charge d'enfants handicapés).

Une visite d'élèves est prévue à l'Office des Anciens Combattants.

Dans la semaine qui précède cette action se tiendra une conférence-débat entre les classes et les associations.

VI - CONVENTION AVEC UN PROFESSEUR DES ECOLES RETRAITE

Une convention a été passée entre le collègue et M. Romain, un professeur des écoles à la retraite, bénévole, spécialisé dans la « remotivation » des élèves en difficulté. Il interviendra dans un premier temps auprès d'élèves de 6^{ème} et de 5^{ème}. Son but est de redonner confiance aux élèves (qu'il voit, pour l'instant, une heure par semaine).

VII - QUESTIONS DIVERSES

1. **Tableau Interactif** : un tableau interactif et un vidéo projecteur, d'une valeur de 35.000 dhs, offerts par la Société RISOTEC, ont été installés en salle de mathématiques.

2. Actions culturelles:

- La chorale du Collège se produira à l'Institut Français de Casablanca (IFC) le mercredi 2 juin à 20H00.
- La pièce *Antigone* sera jouée par des élèves de 3^{ème} à l'IFC le vendredi 28 mai à 20H00.

3. **Travaux** : Le pôle (Lyautey) a confirmé la réalisation de travaux sur le stade du Collège : les murs seront rehaussés et des vestiaires construits. Les travaux devraient démarrer cet été.

Le stade doit rester ouvert au quartier et il faut donc pour cela trouver un interlocuteur, ce qui n'est pas simple. M. d'AGESCY se propose de prendre contact avec les autorités locales.

4. **Tenue des élèves** : C'est un thème récurrent. Le règlement intérieur y fait bien entendu référence. Il ne peut toutefois pas dresser la liste des tenues prohibées.

Chacun convient que c'est du devoir de tout membre de l'équipe éducative d'interpeller un élève si sa tenue ne lui semble pas décente.

Il ne semble pas possible de réaliser un « filtrage » à l'entrée de l'établissement.

5. **Intégration des nouveaux arrivants** : Des difficultés d'intégration scolaire et sociale d'un nombre important d'élèves nouveaux sont soulignées par les représentants des enseignants. Les codes de comportement sont souvent différents. Les normes sociales de respect ne sont pas encore intériorisées et le niveau de langue utilisé n'est souvent pas adapté. Cela se double souvent par de grandes difficultés scolaires. Pour accueillir ce nouveau public, il faut lui permettre de s'intégrer. Ont ainsi été mis en place :

- PPRE (multipliés par 4 en 4 ans)
- Tutorats et aide individualisée (multipliés par 3 en 3 ans)
- Psychologue scolaire (1/2 jour par semaine)
- Conseillère d'orientation (1 jour par semaine)
- Professeur des écoles bénévole (quelques heures par semaine pour l'instant)

Mme ZRIWIL souhaite que soit créé un lieu d'échange avec ces élèves nouveaux arrivants et des membres volontaires de l'équipe éducative. Il faudrait qu'une réflexion soit menée dans ce sens avant la fin de l'année et qu'un groupe de réflexion se mette en place en septembre prochain, lors par exemple des réunions de prérentrée.

M. RAISSI indique que les associations de parents s'attachent elles aussi à faciliter cette intégration.

5. **Vacations** : Une trentaine d'heures de vacances serait nécessaire en juin prochain pour traiter en première intention les dossiers des nouveaux entrants au niveau collège sur le Pôle.

Le vacataire ne validera pas les dossiers, mais pointera les pièces manquantes et enverra les mails de rappel. Il serait sans doute bon de faire appel à un surveillant du Collège (qui pourrait être rémunéré en H.S.) ou à une secrétaire de Primaire.

Le Conseil soutient cette demande qui sera adressée à M. LEMASLE, ordonnateur du Pôle de Casablanca.

6. **Voyages scolaires** : Les voyages Todra et Fes ont reçu l'aval du SCAC. Concernant le voyage au village d'Aghdabou, le SCAC émet des réserves et demande à l'établissement de garantir les conditions de salubrité et de sécurité. Dans ces conditions, le voyage ne se fera pas.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H15.

La secrétaire de séance

Philippe LLAU

Le Président

Christian BILLMANN